

Réunion du conseil d'établissement

Le lundi 25 septembre 2023 à 18 h 30, au local 116 de l'École régionale des Quatre-Saisons

Sont présents : Mmes Muriel Baur
Nancy Bouchard
Nicole Carbonneau
Audrey Carrier
Véronique Courville-Tremblay
Delphine Gaudreault-Beaulieu
Mélany Lessard
Karine Pagé
Marilou Simard

MM. Jean-Philippe Arsenault
Gino Dickie
Patrick Samson

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue

La réunion débute à 18 h 30. La directrice confirme le quorum et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Présentation des membres

Tous les membres siégeant au conseil d'établissement sont invités à se présenter.

3. Questions et commentaires provenant du public/ Correspondance

Aucun public.

CE: 01-09-2023

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que la directrice, Marilou Simard, fait la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Karine Pagé et appuyé par Nicole Carbonneau que l'ordre du jour soit résolu et adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 02-09-2023

5. Nomination de la présidence du conseil d'établissement et désignation de la personne pouvant remplacer en cas d'absence

Monsieur Patrick Samson se propose comme président après un mandat d'un an complété et un an de vice-présidence.

Karine Pagé propose sa candidature comme vice-présidente au conseil d'établissement après y avoir siégé pendant plusieurs années.

Aucun parent n'ayant proposé leur candidature en tant que membre substitut lors de l'assemblée générale de parents. Madame Carline Ponsard a accepté le poste de membre substitut afin de remplacer les membres parents qui ne peuvent participer à une séance.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement sont consultés sur l'élection de la vice-présidence et de la présidence;

Il est proposé par Karine Pagé et Murielle Baur que l'élection soit adoptée sans modification.

CE : 03-09-2023

6. Nomination au poste de secrétaire

CONSIDÉRANT qu'aucun membre désire se présenter au poste de secrétaire;

Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Véronique Courville-Tremblay que Mélanie Lessard, secrétaire d'école, prenne le rôle de secrétaire du CÉ pour l'année 23-24 et qu'il soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Nomination des membres de la communauté

Aucune nomination de membre de la communauté.

CE : 04-09-2023

8. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023

CONSIDÉRANT que la direction, Marilou Simard, présente le procès-verbal du 12 juin 2023;

Il est proposé par Karine Pagé et appuyé par Jean-Philippe Arsenault que le procès-verbal du 13 février 2023 soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Suivi au procès-verbal du 12 juin 2023

Le protecteur de l'élève demande à l'école de lui transmettre le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce document est en élaboration pour dépôt au CÉ du 12 février 2024.

CE : 05-09-2023

10. Approbation du calendrier des rencontres 2023-2024

CONSIDÉRANT que le calendrier des rencontres a été lu et remis à tous les membres du conseil d'établissement.
Il est proposé par Nicole Carbonneau et appuyé par Patrick Samson que le calendrier soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Dénonciation, par les membres du conseil d'établissement, d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école

La direction invite tous les membres à faire signer la feuille de dénonciation d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel ou celui de l'école.

CE : 06-09-2023

12. Approbation des règles de régie interne

CONSIDÉRANT que le document des règles de régie interne a été travaillé durant l'année 21-22. La direction fait un résumé des lignes directrices du document qui est à consulter;
Il est proposé par Patrick Samson et appuyé par Delphine Gaudreault-Beaulieu que le document des règles de régie interne soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 07-09-2023

13. Approbation du bilan financier du budget de fonctionnement du CÉ

CONSIDÉRANT que le bilan financier du conseil d'établissement démontre un montant en surplus de 3274,00 \$ pour l'année 22-23 ;
Il est proposé par Gino Dickie et appuyé par madame Audrey Carrier que la somme disponible soit utilisée dans le cadre de nouvelles activités pour les élèves, et ainsi pour l'achat de cartes cadeaux offertes aux anciens membres du CÉ 22-23 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE : 08-09-2023

14. Approbation des sorties 23-24

La direction demande l'aval aux parents afin que les sorties scolaires puissent être planifiées d'avance. Un résumé des sorties pédagogiques sera fait à chaque nouvelle réunion du conseil d'établissement;
Il est proposé par Véronique Courville-Tremblay et appuyé par Patrick Samson que les sorties 23-24 soient approuvées d'office avec une reddition de compte du CÉ suivant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Formation obligatoire pour les nouveaux membres

La directrice explique aux membres les rôles et responsabilités du conseil d'établissement. Tous les nouveaux membres doivent suivre une formation en ligne obligatoire. Cette formation permet de bien comprendre le fonctionnement de cette instance. Gino Dickie, Nicole Carbonneau, Delphine Gaudreault Beaulieu et madame Audrey Carrier doivent suivre cette formation.

16. Liste des membres : mise à jour des coordonnées

Les membres sont invités à confirmer leurs coordonnées pour que celles-ci soient mis à jour.

17. Projet éducatif 23-24

Le nouveau document du projet éducatif 23-24 est distribué parmi les membres. Un résumé est fait sur le document et comment l'école fera vivre les objectifs et les valeurs de ce nouveau projet.

18. Nouvelles de l'école

Un très beau début d'année scolaire est commencé et une certaine lune de miel est observée. La majorité de l'équipe est toujours présente à l'école régionale des Quatre-Saisons. Le personnel étant plus proche et plus expérimenté, les attentes envers chacun sont beaucoup plus élevées. Les jeunes répondent bien aux interventions des intervenants.

CE : 09-09-2023

19. Levée de l'assemblée

À 18 h 40, il est proposé par Karine Pagé et appuyé par Gino Dickie que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Patrick Samson

Marilou Simard